

Gare routière de Vaires : où en est-on en juillet 2020 ?

La gare routière de Vaires entre en fonctionnement en ce mois de juillet 2020. Cet article fait le point des modifications apportées au projet initial et rappelle quelques difficultés d'exploitation prévisibles.

Le site de la gare routière tel que prévu initialement

Une entrée/sortie unique, à une extrémité du pont sur les voies de chemin de fer, face à la rue de la Petite Vitesse, régulée et protégée par des feux routiers.



Un by-pass vers la rue des Mésanges depuis le pont.

Des arrêts maintenus à l'extérieur de la gare nouvelle, en particulier rue de la Liberté, proche du giratoire.

Le report de l'entrée/sortie du parking public à son extrémité rue des Mésanges.

Des arrêts minute pour automobiles reportés autour de la place du Général de Gaulle, au sud (n'apparaît pas sur le plan)

Des traversées piétonnes.

Les observations de l'association Adequa et les suites données

L'intérêt d'avoir des stationnements minute

Cette observation a été faite par l'association des commerçants. Elle est partiellement satisfaite avec les places aménagées à l'extrémité nord/est de l'avenue Jean Jaurès. Adequa lui a consacré un article accessible sur son site,

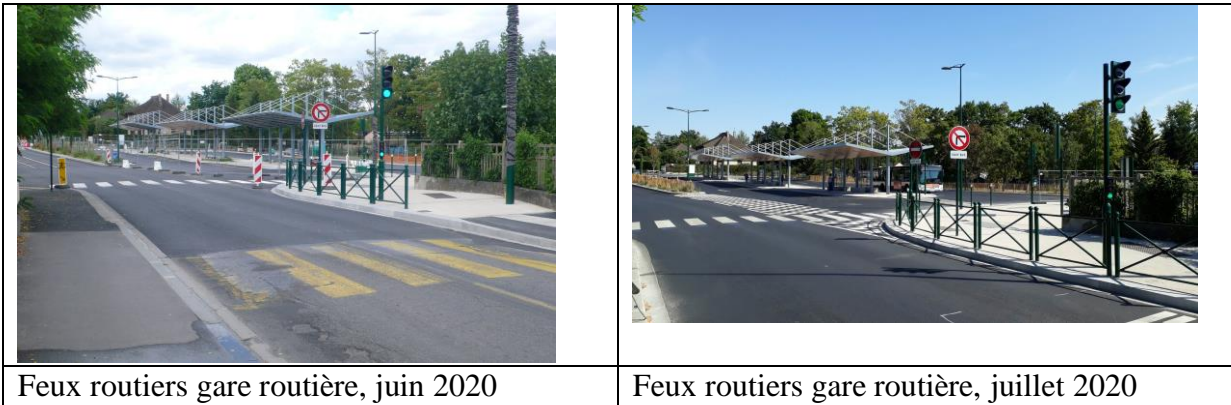
<http://adequa-cadredevie.fr/depose-minute-gare-de-vaires-sur-marne>

Elle faisait remarquer l'exiguïté du site, son accès et sa sortie malaisés.

Des utilisateurs ont raillé les difficultés supposées de manœuvrer, mais l'usage dira qui, en fonction de l'emplacement, utilise réellement ces dépose-minute : usagers des transports ou chalands en quête d'une place de stationnement de plus d'une minute. Également, le temps permettra d'apprécier les difficultés d'entrée et de sortie.

La forte probabilité de saturation du pont

La réalisation du giratoire Barbusse/Liberté/Mésanges a permis la suppression des feux routiers du carrefour préexistant. Mais il en a été créé d'autres pour réguler les conflits de circulation entre flux routiers et entrée/sortie de la gare routière.



Dans son rapport « Gare routière de Vaires-sur-Marne » sur l'aménagement global gare routière et place de la gare ferroviaire, consultable également sur le site, <http://adequa-cadredevie.fr/gare-routiere-de-vaieres-sur-marne> Adequa montrait que le dispositif ainsi que les concentrations à la fois de circulations automobiles et de mouvements des bus, particulièrement aux heures de pointe, occasionneront des bouchons sur le pont, voie principale de passage entre sud et nord de la ville.

Le rapport décrit également un aménagement de type rond-point qui permettrait de se dispenser des feux et des rétentions de flux qui leur sont imputables

Ouvrir la gare routière au nord

Lors des réunions de préparation, avant qu'elles soient interdites aux associations, Adequa a recueilli les observations des professionnels, représentant d'IDFM (Ile-de-France mobilité, à l'époque STIF – Syndicat des Transports d'Ile-de-France) et représentant de l'opérateur des bus Transdev, qui tous deux, s'inquiétaient de l'absence d'issue au nord de la gare, ce qui contraignait les bus à faire le tour de la gare, soit des kilomètres, des manœuvres parasites supplémentaires et du temps perdu.





Il fait le tour de la gare pour se préparer pour la sortie. Manœuvre, parcours, temps passés inutiles s'il y avait une sortie Nord.



Enfin, il se dirige vers la sortie pour reprendre sa route vers le nord. La surface protégée par les feux routiers lui permet de tourner malgré son rayon de giration, important, qui pourrait l'amener à engager la voie descendante sur le pont.

Les promoteurs du projet leur ont opposé la réalisation du by-pass et l'étranglement de l'avenue des Mésanges qui, selon eux, ne permettent pas de répondre à leurs demandes et ces acteurs ont fini par ravalier leurs prétentions, jusqu'à défendre le projet qui, pourtant, ne leur convenait pas.

L'association a dans un premier temps proposé une modification du dessin du giratoire nord (voir rapport « Gare routière de Vaires-sur-Marne » sur le site) afin d'éliminer le by-pass.

Les images suivantes montrent qu'une solution a été trouvée, qui ne correspond pas à celle proposée par l'association, mais répond au besoin exprimé.





Origine : by-pass Pont vers Mésanges



Juillet 2020 : suppression du by-pass

Dans un second temps, recueillant une information informelle sur une possible opération immobilière sur la zone, Adequa alerte la mairie en arguant qu'à l'occasion de la délivrance du permis de construire, une négociation s'engage afin de réserver une surface suffisante pour élargir l'avenue des Mésanges et permettre une issue nord de la gare routière.

La réponse consistait à noter que les travaux étaient engagés, avec comme sous-entendu que rien ne pouvait être changé. En ce mois de juillet 2020, la clôture nord de la gare routière n'est pas érigée et les chaussées de l'avenue des Mésanges et de la gare routière communiquent à niveau.

	
<p>Origine : clôture séparant le nord de la gare et l'avenue des Mésanges</p>	<p>Juillet 2020 : pas de clôture ; gare et Mésanges peuvent communiquer</p>

Combinée à la suppression du by-pass, l'absence d'obstacle entre la chaussée de la rue des mésanges et la gare routière rend techniquement possible une entrée « Nord », voire une sortie.

Les traversées piétonnes insuffisamment sécurisées

Des arrêts continuent d'être prévus à l'extérieur de la gare, en particulier dans le sens Nord/Sud. Selon leur emplacement, ils contraignent les voyageurs passant du bus au train ou du train au bus, à traverser le pont. L'expérience vécue à Chelles dans une telle configuration, avec la traversée de l'avenue de la Résistance montre que les usagers sont prêts à prendre tous les risques pour ne pas manquer une correspondance, quelle que soit la fréquence, donc du délai d'attente, du moyen de transports qu'ils désirent, sont contraints d'emprunter.

	
<p>Visibilité réduite sur véhicules en provenance du giratoire et en particulier de la rue de la Liberté</p>	<p>Visibilité réduite sur les piétons en provenance de l'extrémité est du passage protégé</p>

Réalisation de dépose-minutes, suppression du by-pass, accessibilité par le nord, ces observations des associations semblent avoir été entendues. La gare routière est une réalisation dont l'évolution reste possible, et seule une observation assidue et un retour d'expérience dira si elle est souhaitable. Y ajouter ce qu'il faut de concertation citoyenne ne pourra qu'améliorer les choses.

-0-0-0-0-0-